



AGENDA

**Biergarten** : Il se tiendra le **vendredi 26 juillet de 17h à 23h place de la mairie**. Les danseuses d'Entr' Elles vous donnent rendez-vous pour un moment d'échange en toute convivialité autour de tartes flambées (sur place ou à emporter), knacks et desserts.

**Festival des passeurs** : 15 jours de concerts et d'animations dans notre belle vallée pour la troisième année du festival de musique qui trouve sa place et monte encore en gamme. Le traditionnel **concert de clôture aura lieu le vendredi 30 août à 19h à l'église St-Gilles**. Après le concert, animation dansante sous les tilleuls avec Line dance Entr'elles et petite restauration pour une soirée qui offrira de grands moments de bonheur aux mélomanes, le tout agrémenté d'une des plus belles vues sur la vallée de Villé.

**Pèlerinage** : Le pèlerinage du 1<sup>er</sup> septembre a lieu un dimanche et les 3 offices de 9h00, 10h30 et 15h00 rassembleront de nombreux fidèles. Le jambon – frites de midi sera lui aussi au programme et pour assurer la réussite de cette journée au profit des projets du Conseil de Fabrique, un appel à bénévoles est lancé. Une **réunion d'information se tiendra le lundi 12 août prochain à 20h00 à la mairie de St-Pierre-Bois / Hohwarth** pour définir les différentes missions.

**Découv'Rire** : L'association « Découv' Rire » vous propose une journée découverte des villages de St Pierre-Bois / Hohwarth et Thanvillé **le dimanche 22 Septembre 2024**.

A faire seul, en famille ou en équipe sur un parcours ludique et sous le format d'un jeu de piste vous aurez à répondre à un questionnaire évoquant l'histoire, les anecdotes mais aussi l'actualité des deux villages. Départ échelonné et restauration sur place possible. A l'issue du parcours un classement sera établi et les trois premiers seront récompensés.

**Repair café** : Les bénévoles de cette association sont de retour dans notre commune **le 28 septembre dans la cour de l'école**. Réparations en tout genre de votre petit matériel...

**Bourse aux livres** : Elle aura lieu cette année les **11, 12 et 13 octobre**.

**Théâtre** : La troupe de théâtre alsacien revient sur scène cet automne dans la salle des fêtes **les 2, 8, 9, 16, et 23 novembre à 20h00 et le 17 novembre à 14h00**.

La pièce s'intitule « **Ohne Fraue geht's àw'r aue** » - Réservations au : **06 14 03 05 27**



L'ensemble de l'équipe municipale vous souhaite un bel été ensoleillé !



INFORMATIONS COMMUNALES

SOMMAIRE

EDITO

EDITO  
Page 1

INFORMATIONS  
MUNICIPALES et  
COMMUNALES  
Pages 2 à 3

AGENDA  
Page 4

Chers habitants de St-Pierre-Bois-Hohwarth, L'année 2024 qui n'en est pourtant qu'à la moitié restera certainement dans les mémoires et pas seulement pour sa météo exécration même si la pluie presque constante depuis novembre dernier a fait le plus grand bien à la nature en général, aux plantes et aux cours d'eau plus particulièrement.

Cette météo a également conduit à l'annulation de la première du spectacle des « Nuits de St-Gilles », le vent qui a soufflé en force sur la colline ce soir-là à partir de 22h30 jusqu'à 2h du matin a conforté la décision prise. Ce manque à gagner, s'il est conséquent, ne devrait pas stopper la marche en avant de ce son et lumière, le tout nouveau scénario 2025 est écrit, l'apport féérique d'Aquatique show international et le retour de la pyrotechnie ont été appréciés à l'unanimité malgré les difficultés rencontrées sur les parkings gorgés d'eau et les averses du dernier soir.

Ce n'est pas la météo mais des contraintes liées au site qui ont provoqué le départ de la distillerie Meyer's vers d'autres cieux. Cette perte va laisser un grand vide à Hohwarth. Fondée en 1958 par Fridolin et Emma Meyer, la montée en gamme des spiritueux et sa diversification voulue par leur fils Jean-Claude, son épouse et ses enfants en avaient fait un porte-étendard de la production alsacienne dans la vallée de Villé.

Suite à la dernière réunion consacrée à la trame verte et bleue, les commandes d'arbres fruitiers insérées dans ce journal vont vous permettre d'étoffer ou de renouveler les plantations dans vos vergers à moindre coût grâce aux subventions du dispositif TVB.

Les travaux route Romaine vont arriver à leur terme avec leurs lots de surprises et de désagréments qui sont malheureusement un passage obligé sur nombre de chantiers de voirie. La pose des derniers enrobés le 8 août prochain et celle des panneaux et lampadaires annonceront la fin définitive des « hostilités » en tout genre...

Les festivités pour 2024 se poursuivent. Après Décibulles, c'est un Biergarten qui vous attend vendredi 26 juillet près de la mairie. Moment de convivialité autour d'une tarte flambée et d'une boisson fraîche à parler de tout et de rien... Suivront le concert de clôture du festival des passeurs, le pèlerinage de la St-Gilles et le sanglier à la broche, signes d'une bonne vitalité de nos associations. Cela n'empêche pas un appel aux bénévoles installés depuis longtemps ou fraîchement arrivés dans notre commune. Le travail se fait toujours dans la bonne humeur. Se fera-t-il sous les rayons de soleil ou une averse passagère ? Cela reste la seule incertitude et c'est très bien ainsi...

Alain MEYER, maire de St-Pierre-Bois



# INFORMATIONS MUNICIPALES



CRCM du 4 juin 2024(extraits)

Suite à la délibération du conseil municipal en date du 19 février 2024 actant le lancement de la procédure des biens sans maitres et vacants, un avenant est rajouté pour 6 parcelles.

NOM	PRENOM	CP	VILLE	SECTION	PARCELLE
BRENNER	SOLANGE	67220	SAINT PIERRE BOIS	13	44
JESSEL	RENE	67220	SAINT PIERRE BOIS	3	88
VIANES	ANDREE		U.S.A.	3	121
VIANES	ANDREE		U.S.A.	4	72
VIANES	ANDREE		U.S.A.	8	170
VIANES	ANDREE		U.S.A.	8	171

Le Conseil Municipal autorise le rajout de ces terrains, il demande à M. le Maire à entreprendre toutes les démarches afférentes à cette opération, notamment à signer toutes les pièces s’y rapportant.

Monsieur Le Maire expose au conseil municipal les travaux supplémentaires qui seraient à réaliser dans le cadre du chantier de la route Romaine. Certains dûs à des difficultés rencontrées en cours de chantier, d’autres à la demande de la commune. La société Vogel a envoyé une proposition estimative de 82 336 € HT. Le montant de cet avenant est validé.

Emprunt pour financement voirie. Après avoir demandé des propositions de financement à plusieurs établissements financiers, la commune décide de retenir la caisse d’épargne aux conditions suivantes :

- Prêt d’un montant de 300 000 €
- Durée 15 ans
- Taux fixe de 4.66 %
- Remboursement trimestriel

Le renouvellement du contrat de Mme Léa Peter est acté pour une durée de 1 an, la durée hebdomadaire de service est fixée à 35h sur la base de l’indice brut 446.

Celui de Mme Nathalie Vonné est prolongé jusqu’au 31 décembre 2024 pour une durée hebdomadaire de 10h à l’indice brut 473.

Un poste d’agent d’entretien pour une durée hebdomadaire de 3h est créé, il sera occupé par Mme Audrey Pessonneux. Elle s’occupera de l’entretien des toilettes sèches près de l’église, du remplacement de l’agent d’entretien pendant ses congés, d’autres missions ponctuelles sont prévues.

Divers :

L’organisation des élections Européennes du 9 juin est présentée.

La commune accueillera l’assemblée générale des anciens élus le vendredi 14 juin au matin et offrira le verre de l’amitié.

La commission environnement se réunira début juillet : ordre du jour suivant

Réhabilitation des puits dans le cadre de la Trame verte et bleue, commande d’arbres fruitiers, dépôts sauvages.

La réflexion autour de la création d’une aire de jeux est lancée, un premier devis de la société SATD sera étudié prochainement.

De nombreuses familles de Saint-Pierre-Bois et Thanvillé n’ont pas encore de solution de prise en charge de leurs enfants sur les temps périscolaires. Les deux communes concernées et les services de la MJC explorent les pistes possibles.

Le remplacement des lampes qui éclairent l’église St-Gilles (grosses consommatrices de courant), l’achat de coussins pour une partie des bancs de l’église et la réfection du mur du cimetière sont évoqués. Le conseil de fabrique va lancer des actions et un appel à dons.



# INFORMATIONS COMMUNALES

CRCM du 4 juin 2024(extraits) suite

La commune va de son côté partir à la recherche de subventions complémentaires.

Un nouveau columbarium a été installé à la place de la citerne de gaz dans l’enceinte du cimetière côté nord. Deux cavurnes complètent cet aménagement.

Dix tables et dix chaises ont été commandées dans le cadre du renouvellement du mobilier scolaire. Ils seront disponibles pour la rentrée.

**Dernière minute** : Suite aux difficultés rencontrées par les parents n’ayant pas encore de solution de garde au sein du périscolaire de Thanvillé (une quinzaine d’enfants) à la fin du printemps, une réunion avait été organisée à la mairie de St-Pierre-Bois en présence des deux maires. Depuis des parents ont trouvé des solutions par leurs propres moyens et la MJC a, suite à une dérogation, pu augmenter la capacité du périscolaire de St-Maurice qui pourra accueillir une dizaine d’enfants supplémentaires. Le 10 juillet il restait à trouver une solution pour 4 enfants. D’ici mi-août chaque demande devrait pouvoir aboutir.

**Journée citoyenne** : un beau succès pour cette journée, toutes les fleurs ont été plantées et la totalité de la rue St-Gilles avait pu être mise en valeur, débroussaillage et plates-bandes... Le traditionnel barbecue a rassemblé tous les citoyens engagés ce jour-là autour de grillades et de salades diverses.

**Autorisation transitoire** : L’entreprise ID Rénovation ayant perdu une partie de ses possibilités de stockage de matériel dans la zone artisanale de Villé, elle est autorisée à utiliser le parking à l’entrée du chemin de l’église en attendant de trouver une solution plus appropriée. Une convention sera signée avec la commune.

## Divers

### Dépôts sauvages

Situé sur le chemin rural qui relie la rue de l’ancienne mairie au réservoir de St-Pierre-Bois, un dépôt sauvage de déchets verts sur un terrain privé se constituait depuis un certain temps. Cette pratique est interdite et tout déchet vert peut être broyé et utilisé pour du compostage ou doit être amené en déchetterie. Ce rappel car début juin c’est un dépôt d’amiante qui a failli se rajouter aux déchets verts sans l’intervention d’un de nos concitoyens particulièrement vigilant.

### Déjections

Les déjections canines sont responsables de nombreux désagréments visuels, olfactifs et sanitaires dans nos rues et participent à la dégradation du cadre de vie. Touchant à la salubrité publique, elles sont interdites sur les voies publiques, trottoirs et espaces verts par mesure d’hygiène et doivent être ramassées par le propriétaire du chien dans un sachet approprié.

### Puits

L’inventaire des puits, repoussé depuis quelques mois, devrait se faire à la fin de l’été. Des conseillers municipaux passeront et vous demanderont l’autorisation de photographier et de répertorier les différents puits de notre village, encore pourvus de margelle ou pas.

### Fleurissement

Passionnée de fleurs, la présidente de la commission fleurissement Maité WACH a posé la candidature de Saint-Pierre-Bois / Hohwarth pour le label « Villes et Villages fleuris ». Le jury est passé mercredi le 17 juillet, pour un verdict annoncé d’ici quelques jours.